

CONCOURS B 2017

Annexe : CONSIGNES AUX CANDIDATS

Instruments et matériels autorisés

- Utiliser uniquement de l'encre bleue (foncée) ou noire pour la rédaction de votre composition ; d'autres couleurs peuvent être utilisées, mais exclusivement pour les schémas et la mise en évidence des résultats.
- L'usage de tout document écrit ou imprimé, de tout papier autres que ceux fournis est formellement interdit.
- L'échange de matériel (stylo, règle, calculatrice, etc.) entre candidats est interdit en cours d'épreuve.
- L'échange de machines et tout autre échange d'informations entre candidats est strictement interdit ainsi que la consultation des notices fournies par les constructeurs.
- **Quand les calculatrices sont autorisées**, elles peuvent être programmables, alphanumériques ou à écran graphique mais à fonctionnement autonome et sans imprimante ni document d'accompagnement, sans dispositif externe de stockage d'informations et sans dispositif de transmission à distance.
- Chaque calculatrice doit porter le nom du candidat.
- Les assistants personnels sont interdits.

Réglementation des entrées

Dans le cadre de l'état d'urgence et le contexte impératif issu des consignes strictes et officielles garantissant la sécurité de chacun, toutes les valises, tous les sacs à dos ainsi que les bagages encombrants sont interdits à l'intérieur des salles d'examens.

Il ne sera pas possible de faire entrer ce type de bagage dans l'enceinte des établissements accueillant des épreuves.

Les candidats doivent prendre leurs dispositions de façon à ne conserver avec eux que le matériel absolument nécessaire et autorisé. Seul un sac à main, ou un cartable de petites dimensions pourra accompagner un candidat.

Il devra être présenté ouvert aux équipes chargées de son contrôle.

Les candidats devront impérativement, pour accéder au centre d'examen, présenter à l'autorité compétente leur convocation aux épreuves concernées imprimée ainsi qu'une pièce d'identité en cours de validité.

Réglementation des retards

▪ Tout candidat qui se présente après l'heure fixée pour le début d'une épreuve écrite n'est admis à composer qu'à titre conservatoire et ne bénéficie d'aucune prolongation ; son cas sera soumis au jury qui pourra lui attribuer la note zéro pour cette épreuve.

▪ Les candidats retardataires remettront leur copie en même temps que les autres candidats.

Tout candidat qui se présente après la première heure de composition, ne peut être admis dans la salle de concours.

Réglementation des sorties

Aucun candidat n'est autorisé à quitter la salle, pour quelque motif que ce soit, pendant la première heure et le dernier quart d'heure. Dans l'intervalle, vous ne serez autorisé à sortir définitivement qu'après avoir remis votre copie (rédigée ou non), déposé vos brouillons et le sujet, **et signé la feuille d'émargement**. Dans le même intervalle, toute sortie temporaire devra se faire accompagner d'un surveillant.

Déroulement des épreuves ...Déroulement des épreuves ... Déroulement des épreuves

En début d'épreuve, avant la distribution des sujets, vous devez :

- **Eteindre complètement votre téléphone portable et /ou votre montre connectée et le(s) mettre dans votre sac qui sera déposé en fond de salle.**
- Ne garder sur votre table que ce qui vous est indispensable pour composer. Les trousseaux sont interdites sur les tables. Ranger toutes vos affaires personnelles dans votre sac.
- Poser sur votre table une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité et votre convocation. Aucun document ne devra se trouver à portée de main, hormis votre pièce d'identité et votre convocation, les feuillets de composition et les feuilles de brouillon.

Pour chaque épreuve, vous devez :

- Attendre que la séance ait été déclarée ouverte pour prendre connaissance du sujet et commencer à composer.
- Vérifier que le sujet reçu est complet.
- Lever la main, en silence, si vous avez besoin de feuillets de composition ou de feuilles de brouillon supplémentaires.
- **Vous devrez inscrire sur chaque feuillet de manière très lisible et en MAJUSCULES votre nom, votre prénom, votre numéro d'inscription (la partie numérique de votre numéro de candidat B-, soit 4 chiffres), votre date de naissance ainsi que le concours (B) et le nom de l'épreuve.**

Attention, ne pas signer la feuille de composition et numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page).

Vous devrez impérativement placer les feuillets dans le bon sens et dans l'ordre avant de les remettre en livret au surveillant.

En fin d'épreuve, vous devez :

- Cesser immédiatement d'écrire au signal du responsable de centre ou de salle sous peine de sanctions, vous lever et attendre en silence les instructions.
- Emboîter les différents feuillets ayant servi pour une même composition dans le premier feuillet pour faire un livret (sans agraffer). La numérotation des feuillets constitue un repère pour les correcteurs mais ne saurait être considérée comme une justification du nombre de feuillets remis.
- Remettre la copie, même blanche, au surveillant après avoir vérifié que l'en-tête des feuillets a été correctement rempli. Si vous rendez une copie blanche, vous devez obligatoirement mentionner dessus : "*J'ai pris connaissance du sujet ; ceci est ma composition*".
- Les feuillets de composition et les brouillons non utilisés sont laissés sur la table de composition.

Il est interdit :

- **de parler ou de se déplacer pendant les épreuves** : si vous avez besoin de quoi que ce soit, levez la main jusqu'à ce qu'un surveillant vienne à vous
- **de porter un couvre-chef**
- **d'utiliser un téléphone portable** ou tout autre moyen de télécommunication
- **d'utiliser un casque anti-bruit**
- **de communiquer entre candidats** en cours d'épreuve